



Etablissement Public
Foncier de Lorraine

d'hier à aujourd'hui...
préservons l'avenir

Vosges

Depuis plus de 20 ans, l'EPF Lorraine est aux côtés des collectivités vosgiennes dans la mise en œuvre de leurs projets d'aménagement ou de développement. Les interventions peuvent relever uniquement de la maîtrise foncière. Elles peuvent aussi être menées au titre de la politique de résorption des friches industrielles.

Les capacités d'intervention de l'Etablissement public ont été renforcées en 2001. En effet, un nouveau décret a alors autorisé l'intégration du département des Vosges dans l'aire de pleine compétence, aire fiscalisée, de l'EPF Lorraine.

La politique de résorption des friches industrielles, engagée avec l'Etat et la Région, a permis à l'EPF Lorraine d'accompagner les collectivités vosgiennes dans la reconquête de sites textiles. Cette politique, devenue politique du traitement des espaces dégradés, intègre des phases d'étude ou de diagnostic qui sont généralement suivies par des travaux de pré-aménagement (démolition, mise en sécurité, réhabilitation de clos-couvert...)

L'EPF Lorraine intervient actuellement sur une cinquantaine de sites vosgiens. En 20 ans, une centaine de sites a fait l'objet d'interventions de l'Etablissement public. La présentation en images dans le présent fascicule n'a pas la prétention de rendre compte de façon exhaustive de ces différentes interventions. Elle apporte simplement un éclairage, dans la continuité du premier album photos regroupant 80 séries de photographies avant / après de sites lorrains, sur la nature des actions, achevées ou en cours, de l'EPF Lorraine dans les Vosges.

Jean-Claude THEOBALD
Président du conseil d'administration de l'EPF Lorraine
Vice-président du conseil général de la Moselle
Maire de Moulins-lès-Metz

L'EPF LORRAINE, AU SERVICE DE LA QUALITE DE VIE

Suite à un décret en date du 27 mars 1987, le département des Vosges entre dans l'aire d'intervention de prestations de services de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine. La première intervention de l'EPF dans ce département a permis la constitution de l'assiette foncière au projet d'aménagement des lacs de Pierre-Percée (Meurthe-et-Moselle) et de la Plaine (Vosges) sur une cinquantaine d'hectares. Puis, dès 1988, l'Etat, la Région Lorraine et l'EPF interviennent dans les vallées textiles vosgiennes au titre de la politique de résorption des friches industrielles : à Fraize, Raon-L'Etape, Saint-Maurice-sur-Moselle, Moyenmoutier, Senones, La Petite-Raon, Cornimont, Saint-Etienne-lès-Remiremont, Saint-Dié, Le Val d'Ajol... Ces actions visent la maîtrise foncière ou la réalisation d'études ou de travaux, en étroite concertation avec les collectivités locales concernées.

Par convention du 26 janvier 1993, l'Etat confie à l'EPF le soin de conduire une politique de réserves foncières dans le département des Vosges en vue de l'accueil de projets industriels d'intérêt régional. En 1997, le programme des acquisitions de la ZAC d'Epinal-Nomexy (69 hectares) est terminé.

Le 20 décembre 2001, un nouveau décret autorise l'intégration du département des Vosges dans l'aire de pleine compétence, aire fiscalisée, de l'EPF Lorraine.

Un programme d'appui économique en faveur des Vosges est mis en œuvre en 2004. Une mesure spécifique pour le traitement des sites textiles qui ferment vient renforcer les moyens disponibles, une contribution du Conseil Général des Vosges s'ajoute à celles des financeurs habituels de cette politique à savoir, l'Etat, la Région, l'EPF et l'Europe.

Les actions foncières

Les actions foncières de l'EPF Lorraine dans les Vosges peuvent être engagées, depuis 2002, sur ses fonds propres constitués par la TSE (Taxe Spéciale d'Equipement) ainsi que les produits de cessions et de gestion. Les actions foncières de l'EPF dans ce département continuent également à être engagées en prestations. L'intervention repose sur la sollicitation des collectivités et se déroule dans un cadre conventionnel. L'Etablissement public acquiert les biens et la collectivité s'engage à les racheter à une date déterminée. Elle peut, de cette manière, disposer de biens nécessaires à la mise en œuvre à court, moyen ou long termes, de ses projets d'aménagement en matière, par exemple, de zones d'activités (site Houot à Fraize, caserne Reffye à Epinal), d'habitat (site Eurelectric II à La Bresse, Château des Princes de Salm à Senones), de services publics (site de Pruisnes à Plombières-les-Bains) ou d'installations de loisirs (Site Cernay-Perrin à Nomexy).

Le traitement des espaces dégradés

Le traitement des espaces dégradés engagé avec les partenaires Etat / Région et mis en œuvre par l'EPF Lorraine avec l'apport des financements européens, intègre des phases d'étude ou de diagnostic qui sont généralement suivies par des travaux de démolition, de mise en sécurité, de valorisation, de réhabilitation.

Dans les Vosges, le traitement des espaces dégradés a démarré à la fin des années 1980 sur d'anciens sites textiles. Au début des années 1990, l'action entreprise par l'EPF couvre une trentaine de sites, le plus souvent bâtis. A l'heure actuelle, sur presque une centaine de sites différents, quelque 230 opérations de traitement des espaces dégradés y ont été ou sont menées sous maîtrise d'ouvrage EPF Lorraine. La principale industrie concernée est celle du textile avec ses filatures, ses teintureries et ses tissages. L'industrie du bois (scierie, menuiserie, mobilier, papeterie) est la deuxième industrie touchée. Un quart de ces opérations sont situées au nord-est du département dans les secteurs de Raon-L'Etape / Senones / Saint-Dié-des-Vosges. Le deuxième grand secteur est celui d'Epinal / Golbey / Thaon-les-Vosges / Nomexy.

Les TCFE : Territoires en Conversion à Forts Enjeux

Les moyens techniques et financiers sur les vallées vosgiennes de la Haute-Meurthe (Fraize), du Rabodeau (Moyenmoutier / Senones) et de la Vologne (Granges-sur-Vologne / Bruyères), délaissées par la mono-industrie, ont été renforcés dans le cadre de montages particuliers dits « TCFE ». Ces vallées ont pour caractéristique d'être riches d'atouts en termes urbains et environnementaux. L'EPF recense en 1997, dans la vallée de la Haute-Meurthe, les interventions sur les friches industrielles susceptibles de concourir à une amélioration de l'image globale de la vallée. Depuis lors, diverses actions dans ce sens ont été lancées ou sont en cours aux côtés de la Communauté de Communes de la Haute-Meurthe : requalification du site Houot à Fraize qui a permis l'accueil d'activités ou intervention sur le site de la Croix des Zelles à Plainfaing où ont été construits des logements sociaux. La vallée du Rabodeau, à la fois vallée marquée par les abbayes et le textile, est une vallée qui a commencé à connaître faillites et restructurations dans les années 1980. A Senones, au début des années 1990, 17000 m² de bâtiments industriels jouxtent l'abbaye en plein centre-ville. Environ la moitié de ces bâtiments ont été conservés pour accueillir diverses activités.

La conversion des sites militaires

Les actions de restructuration des sites militaires vosgiens permettent, dès achèvement par l'Armée de la dépollution et du traitement pyrotechnique des sites, leur transfert de propriété à la collectivité avec l'intervention de l'EPF Lorraine ou directement à l'EPF. Une vingtaine d'opérations de conversion de sites militaires ont été lancées sur le département (études et/ou travaux), les trois-quarts des opérations sont localisées à Epinal / Golbey.

Nous vous invitons maintenant à découvrir 24 sites vosgiens qui donnent un aperçu de la variété des interventions de l'EPF Lorraine dans les Vosges, par delà les plaines et les vallées, au cœur des villes et des villages.



FRAIZE
ZI des Secs Prés



LE VAL-D'AJOL
Fleurot



LE VAL-D'AJOL
Moulin Rapenne



PLOMBIERE
Site de



LAVELINE DEVANT BRUYERES
Filature Mossley-Badin



DOCELLES
Papeterie Lana



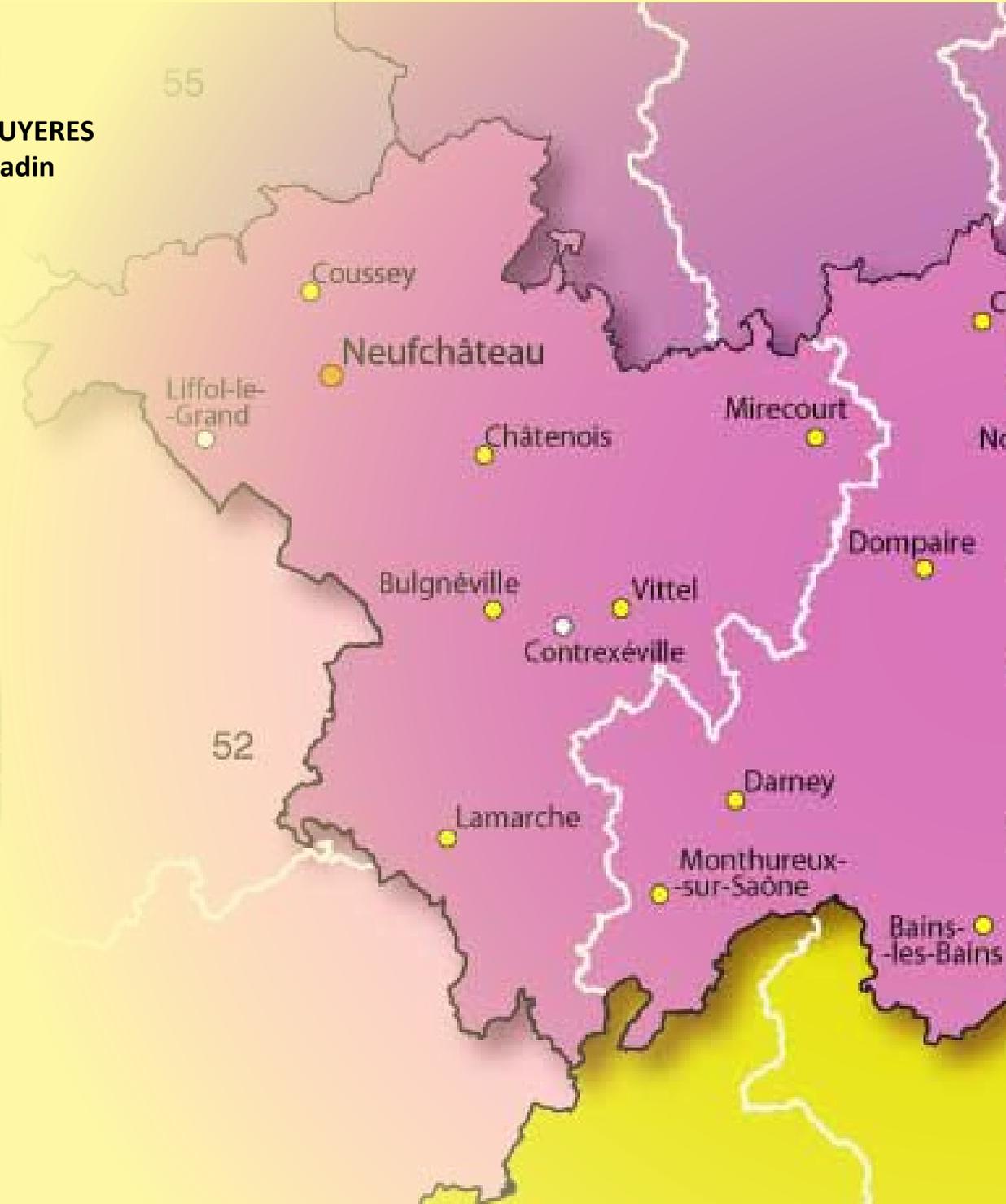
LA BRESSE
Eurelectric II



THIEFOSSE
Victor Perrin



REMIREMONT
Béchamp



EPINAL
Magdeleine



EPINAL
STAHV



EPINAL
ZAC du Port/abattoirs



UXEG
Victor



S LES BAINS
Pruines



GOLBEY
Charlet



EPINAL
Reffye



RAON-L'ETAPE
Site Amos - Fermoba



SENONES
Château des Princes de Salm



SENONES
Tissages



MOYENMOUTIER
Chaufferie Peaudouce



MOYENMOUTIER
ZI de la Pépinière



SAINT-DIE-DES-VOGES
Duceux



GINEY
Perrin



MIRECOURT
Cotonnière



VITTEL
Parc de la Bienfaisance



NOMEXY
Cernay Perrin

RAON L'ETAPE

Site Amos - Fermoba

La commune de Raon-L'Etape, qui souhaitait revaloriser l'ancienne usine textile Amos a sollicité l'EPF Lorraine. Le site s'était développé de façon relativement anarchique, suite aux cessions fractionnées des différents espaces bâtis, sans réflexion d'aménagement global à proximité immédiate du centre. L'Etablissement a ainsi entrepris, au titre de la politique de Traitement des Espaces Dégradés, des travaux de désamiantage, démolition et requalification paysagère d'une partie occupée par l'usine Fermoba. Prochainement viendront s'implanter des équipements publics.



SENONES

Château des Princes de Salm

A la demande de la commune de Senones qui souhaitait réhabiliter le château des princes de Salm pour préserver et valoriser l'édifice classé Monuments Historiques, l'EPF Lorraine est intervenu pour en faire l'acquisition. L'établissement public a également été le maître d'ouvrage de travaux de démolition du mur et du perron à l'avant du bâtiment et de réfection de la toiture. Le château rénové par un promoteur privé abrite dorénavant des logements.



SENONES

Tissages de l'Abbaye



1992



Des bâtiments industriels dits des Tissages de l'abbaye étant adossés aux bâtiments conventuels de Senones. La commune a fait le choix de restructurer l'ensemble du site afin de remettre en valeur l'Abbaye et d'y implanter de nouvelles activités. A la demande de la commune, l'EPF Lorraine est intervenu pour mener à bien les travaux de démolition des bâtiments les plus proches de l'Abbaye. L'Etablissement a également réhabilité le clos-couvert d'autres bâtiments et a mené des travaux de paysagement. Aujourd'hui, une salle des fêtes communale et plusieurs entreprises occupent les lieux.

MOYENMOUTIER

Chaufferie Peaudouce

1997



La requalification du site Peaudouce pour une restructuration globale permettant de valoriser l'ancienne abbaye a été orchestrée par la commune de Moyencourt. Celle-ci a sollicité l'EPF Lorraine qui a acquis les bâtiments désaffectés. Il a aussi assuré, dans un premier temps, la maîtrise d'ouvrage, d'études, de travaux de désamiantage et de démolition de l'ancienne chaufferie. La restructuration globale du site se poursuit actuellement avec le désamiantage des locaux qui sera suivi de leur démolition, puis du traitement de la façade de l'abbaye et du paysagement.



MOYENMOUTIER

ZI de la Pépinière



1993

A la demande de la commune de Moyennmoutier qui souhaitait créer une zone d'activités en entrée de ville, l'EPF Lorraine est intervenu en tant qu'opérateur foncier dans les années 1990. Deux entreprises sont actuellement implantées sur ce site.



SAINT-DIE-DES-VOSGES

Duceux

2007



2000



La commune de Saint-Dié-des-Vosges a, aux côtés de l'EPF Lorraine, mené une première phase de travaux au début des années 1990 sur le site des anciens établissements textiles Duceux afin de permettre l'implantation du CIRTES (centre de recherches sur les prototypages et les outillages rapides). Puis, afin de permettre la création d'un centre de formations en ingénierie de la plasturgie, la commune, les Ecole des Mines de Nancy et d'Albi et le CIRTES ont souhaité poursuivre le traitement. L'EPF Lorraine a ainsi acquis le site et réalisé des travaux de restructuration du dernier bâtiment textile présent. Les deux établissements de recherches et de formations occupent actuellement les lieux.

FRAIZE

ZI des Secs Prés



2000

L'entreprise Houot fabriquaient des maisons à ossature bois à Fraize. Le site a été acquis par l'EPF lorraine en 2001 et rétrocédé l'année d'après à la communauté de communes de la Haute-Meurthe. Des études et des travaux de démolition et de réhabilitation ont été menés par l'EPF. Aujourd'hui, la zone industrielle des Secs Prés accueille plusieurs entreprises ainsi que les bureaux de la communauté de communes.

2004



LAVELINE-DEVANT-BRUYERES

Filature Mossley-Badin



2008

Sollicité par la communauté de communes de la vallée de la Vologne, l'EPF Lorraine est intervenu sur le site de la filature Mossley-Badin à Laveline-devant-Bruyères. En effet, la communauté de communes était intéressée par ce site pour l'aménagement d'une zone d'activités artisanales et industrielles. L'EPF a ainsi encadré des études et a acquis le site en 2007. Des travaux de démolition d'une partie des locaux ont été menés par l'Etablissement public. Il est également intervenu dans la réhabilitation du clos-couvert d'un bâtiment restructuré en deux unités indépendantes. Le paysage du site sera piloté par l'EPF. Une entreprise est aujourd'hui installée dans l'une des unités. Trois autres cellules sont dans l'attente d'entreprises artisanales.

2009



DOCELLES

Papeterie Lana

La commune de Docelles a sollicité l'EPF Lorraine pour l'acquisition de la papeterie Lana ainsi que pour la réalisation de diagnostics amiante et de pollution des sols et des eaux. Une étude d'usage et de définition, dont la préparation de la consultation est actuellement en cours, sera également pilotée par l'EPF. Le projet de la commune est l'aménagement d'une zone associant des activités, des locaux des services techniques et éventuellement de l'habitat. La commune réfléchit aussi aux aménagements de zones réservées à des espaces naturels et de loisirs, d'accès piétons et des berges du Barba et à la valorisation du patrimoine architectural et culturel.



LA BRESSE

Eurelectric II



1996

La commune de La Bresse a mis en place un projet de requalification du site de l'usine Eurelectric II réduit à l'état de friche industrielle pour la création de logements. L'EPF Lorraine est ainsi intervenu au titre de la politique de Traitement des Espaces Dégradés. Des travaux de démolition ont permis de laisser place à la construction de logements et d'un hôtel.

2008



THIEFOSSE

Victor Perrin

A la demande la commune de Thiéfosse, l'EPF Lorraine, suite à une série d'études, a acquis le site Victor-Perrin en 2007. Le projet de la commune était d'y aménager une zone d'activités. L'ensemble des bâtiments a été démoli sous maîtrise d'ouvrage de l'EPF à l'exception de deux petits ateliers qui ont été réhabilités. Ces deux ateliers accueillent depuis fin 2005 une entreprise de fabrication de bâtiments à ossature bois.



REMIREMONT

Béchamp



2003

A la demande de la commune de Remiremont qui souhaitait aménager une zone à vocation commerciale, l'EPF Lorraine est intervenu au titre du programme d'appui économique en faveur des Vosges sur le site de la filature de Béchamp. Après acquisition, les travaux de démolition ont permis de laisser la place à l'implantation des magasins qui remplissent à présent toute la zone. Des travaux de paysagement menés par l'EPF Lorraine ont finalisé le traitement qualitatif du site.

2009



LE VAL-D'AJOL

Fleurot



1991

L'EPF Lorraine a acquis le site de l'usine textile Fleurot, à la demande de la commune du Val-d'Ajol. Cette dernière souhaitait reconquérir ce site pour notamment construire des logements. L'EPF Lorraine y a également conduit des études et des travaux de démolition au titre de la politique de Traitement des Espaces Dégradés. L'OPAC des Vosges y a construit des résidences pour personnes âgées.

2008



LE VAL-D'AJOL

Moulin Rapenne



1993

La commune du Val-d'Ajol qui souhaitait revaloriser un espace central occupé par un ancien moulin en ruines entre église et rivière de la Combeauté a sollicité l'EPF Lorraine. Celui-ci a ainsi entrepris, au titre de la politique de Traitement des Espaces Dégradés, des travaux de démolition et de remise à ciel ouvert du canal de dérivation de la rivière qui alimentait la turbine. Aujourd'hui, un espace public a été aménagé par la commune.

2008



PLOMBIERES-LES-BAINS

Site de Pruines



1997

A la demande de la commune de Plombières-les-Bains qui faisait le projet d'installer une partie des services techniques de la ville sur le site de l'usine désaffectée de Pruines, l'EPF Lorraine a réalisé un premier diagnostic. Il a mené, par la suite, des travaux de démolition, de réhabilitation et de paysagement des berges de l'Augronne mise à ciel ouvert. Aujourd'hui, l'entrée de ville est requalifiée et les services techniques y ont trouvé leur place.

2008



GOLBEY

Charlet

La commune de Golbey souhaitait maîtriser progressivement le site militaire de la caserne Charlet dans la perspective d'un développement d'une nouvelle urbanisation. L'EPF Lorraine est intervenu dans ce cadre au titre du Programme Régional d'Accompagnement des Restructurations de Défense. Il y a mené des études et des travaux de démolition et de remise en état de la première emprise désaffectée. Cette emprise fut ainsi rendue apte à accueillir l'extension du centre hospitalier voisin.





1998

2007



EPINAL

Reffye

A la demande de la communauté de communes d'Épinal-Golbey qui souhaitait accueillir une pépinière d'entreprises et une zone d'activités sur la caserne Reffye désaffectée depuis 1997, l'EPF Lorraine est intervenu au titre du programme Régional d'Accompagnement des Restructurations de Défense. Des études préalables et des travaux de démolition, de réfection des murs d'enceinte, des toitures de certains bâtiments et de paysagement ont été menés par l'EPF. Aujourd'hui, la ZAC de Reffye accueille pépinière d'entreprises et zone d'activités.



2000

2007



EPINAL Magdeleine

La ville d'Epinal puis la communauté de communes d'Epinal-Golbey ont souhaité implanter des activités sur le site militaire désaffecté de la Magdeleine dit « l'ancien arsenal » à Epinal. L'EPF Lorraine est ainsi intervenu au titre du Programme Régional d'Accompagnement des Restructurations de Défense. Il a conduit des travaux de démolition, a réalisé une voie de désenclavement et des travaux de paysagement. Deux entreprises sont aujourd'hui installées sur le site.



2002

2008



EPINAL STAHV



2003

Le site délaissé par la société de transports collectifs STAHV a été acquis par l'EPF Lorraine à la demande de la communauté de communes d'Epinal-Golbey. Cette dernière souhaitait revaloriser l'une des principales entrées d'Epinal par un projet d'équipements culturels. L'EPF Lorraine est également intervenu pour la réalisation d'études de restructuration puis des travaux de démolition. Sur l'espace ainsi dégagé, une médiathèque a été construite ; elle sera suivie de l'implantation d'un complexe cinématographique.

2008



EPINAL

ZAC du Port - Abattoirs

La commune d'Épinal a souhaité reconquérir le site des abattoirs communaux désaffectés et vétustes pour la recomposition d'un quartier mêlant commerces et logements, parking et piste cyclable. L'EPF Lorraine, impliqué dans ce projet par la commune, a acquis divers immeubles en marge des abattoirs. Il a également été maître d'ouvrage d'études et de travaux de démolition au titre de la politique de Traitement des Espaces Dégradés. Les premiers immeubles de logements ont été construits et une piste cyclable a été aménagée le long de la Moselle.



2001

2007



UXEGNEY

Victor Perrin

La commune d'Uxegney souhaite aménager le site textile Victor-Perrin, aujourd'hui désaffecté. Son projet vise à associer à la fois le regroupement d'écoles primaires, de l'habitat dense notamment pour personnes âgées, des commerces et de l'artisanat. L'EPF Lorraine a été sollicité pour la réalisation d'un plan topographique du site et d'études techniques préalables (diagnostics amiante sur 35000m² de bâti et de pollution des sols et des eaux). Une étude d'usage sera également menée sous maîtrise d'ouvrage de l'Établissement public afin de permettre de conforter le projet communal. L'EPF a acquis le site en février de cette année.





L'EPF Lorraine a acquis le site de l'ancienne usine de confection de sous-vêtements, transformée en Tommy Bazar, à la demande de la commune de Mirecourt. Cette dernière, soucieuse de poursuivre le regroupement de structures à caractère sportif et de loisirs dans ce secteur, souhaite y construire une salle polyvalente pouvant recevoir deux terrains de tennis et une salle de gymnastique. L'établissement public, après avoir réalisé des études préalables, sera maître d'ouvrage des travaux de démolition.

MIRECOURT

La Cotonnière

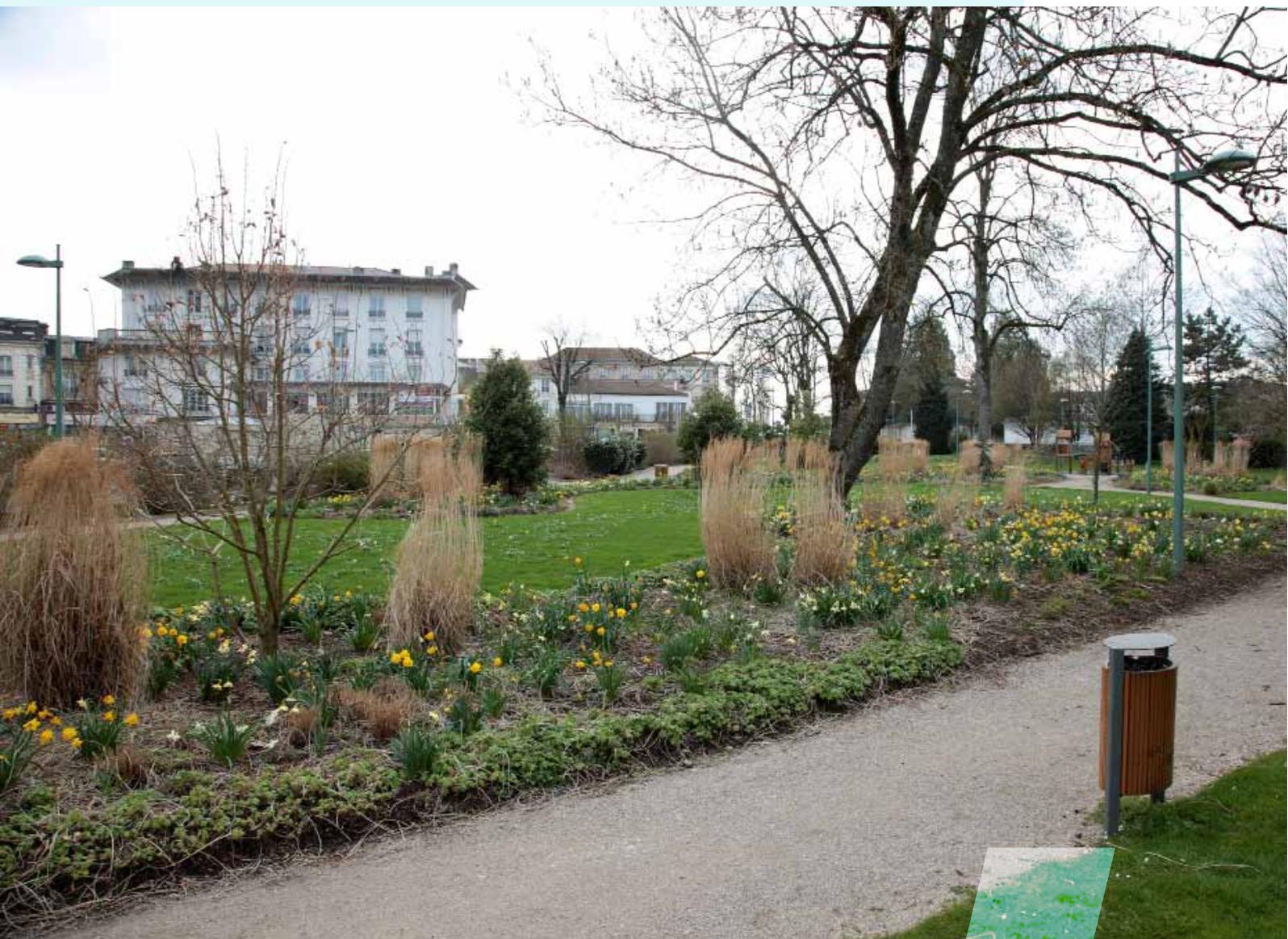
VITTEL

Parc de la Bienfaisance

La commune de Vittel a souhaité réaménager des espaces verts pour créer un parc urbain et a ainsi sollicité l'EPF Lorraine. L'établissement public a acheté les emprises nécessaires au projet de la commune. Le parc de la Bienfaisance avec son aire de jeux pour les enfants a été aménagé en 2003.



2003



2008



2003

2007



NOMEXY

Cernay-Perrin

Le site textile Cernay-Perrin à Nomexy était désaffecté depuis 1997. La commune, qui souhaitait le requalifier, a sollicité l'EPF Lorraine pour mener des études préalables et un programme de travaux. Ce programme a compris l'évacuation de déchets, le désamiantage et la démolition des bâtiments (à l'exception des anciens bureaux) ainsi que le paysagement du site. Aujourd'hui, une salle polyvalente a été réalisée sur une partie du site et les bureaux sont occupés par la Fédération de la Pêche.



Edition

Etablissement Public Foncier de Lorraine
Rue Robert Blum - BP 245 - 54701 PONT-A-MOUSSON Cedex
Tél. : 03.83.80.40.20 Fax : 03 .83.80.40.21
Courriel : contact@epfl.fr
Site internet : www.epfl.fr

Crédits photographiques

Claude Philippot
Société de vues aériennes 4 vents (Dominique Grandemange)
Visuel Création (Jérôme Mura et Christophe Voegelé)
EPF Lorraine
Ville de Vittel
Ville de Senones
Ville d'Epinal

Comité de Rédaction

EPF Lorraine - Véronique Soutif (Chargée de communication), Michel Combe (Directeur Administratif et Financier), Régis Stenger (Directeur Etudes et Travaux), Isabelle Henneton (Chef de projet), Yannick Roth (Responsable de service), Anthony Rabeau et Yannick Le Coquil (Chargés d'opérations)

Conception graphique

EPF Lorraine - Rachel Mathieu (bureau de la communication)

Réalisation-Impression

EPF Lorraine - Bureau de la Communication
Copies Multi-Services

Mars 2009



epfl

Etablissement Public
Foncier de Lorraine

/ ... préservons l'avenir

rue Robert-Blum - BP 245 - 54701 Pont-à-Mousson Cedex

Tél > 03 83 80 40 20 Fax > 03 83 80 40 21 E-mail > contact@epfl.fr

www.epf-lorraine.fr